

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE**

**ORDONNANCE DE REFERE N°25/04584**

Référés Cabinet 4

**ORDONNANCE DU** : **5 Décembre 2025**  
**Président** : **Madame [REDACTED], Première**  
**Vice-Présidente adjointe**  
**Greffier** : **Madame [REDACTED], Greffière**  
**Débats en audience publique le :** **2 Décembre 2025**

<b>GROSSE :</b> Le 5 Décembre 2025 à Me [REDACTED] à Me [REDACTED] Le ..... à Me .....	<b>EXPEDITION :</b> Le ..... à Me ..... Le ..... à Me ..... Le ..... à Me .....
---	---

N° RG 25/04584 - N° Portalis DGX1-W-C2J-22VB

**PARTIES :**

**DEMANDERESSE**

**SUCCESS STO**  
dont le siège social est sis  
pris en la personne de son représentant légal

représenté par Maître , avocat au barreau de MARSEILLE

**DEFENDERESSE**

**MONSIEUR [REDACTED]**  
demeurant

représenté par Maître , avocat au barreau de MARSEILLE

## ORDONNANCE

### FAITS, PROCÉDURE ET PRÉTENTIONS :

SUCCESS STO a assigné en référé Monsieur en demandant la suppression d'une série d'avis diffamatoires et mensongers postés par ce dernier sur Internet (notamment sur Trustpilot et d'autres sites d'avis en ligne). Il est fait état de plusieurs liens et extraits d'avis négatifs, dont les propos portent gravement atteinte à l'honneur et à la réputation de SUCCESS STO Monsieur , valablement assigné, ne s'est pas présenté à l'audience. La demanderesse a produit en preuve la liste exhaustive des faux avis publiés par le défendeur, chaque extrait étant accompagné du lien Internet correspondant :

- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Site à éviter, il m'a surfacturé son abonnement, m'a menti sur pas mal de choses. Je vous déconseille ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Tous ses tickets sont fake... Le "score exact" qui est censé être 1 seul score se transforme en 6 scores... Tout pour scam les gens ! "Satisfait ou remboursé" l'enflure ne répond pas et ne rembourse pas !!... ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Tout est fake sur 8 tickets... c'est une arnaque, je vous déconseille ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « 100% ARNAQUE !!! ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « La pure arnaque... il continue à me facturer alors que je lui ai dit de stopper mon abonnement. Il ne répond pas à ses mails... je me suis fait avoir comme de la merde ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « je me suis inscris... non transparent... il propose 6 tickets « gagnants » faux, avant de payer vous n'êtes pas au courant. C'est une méthode de paris, mais manque total de transparence. J'ai résilié l'abonnement direct. ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Bonjour je cherche comment réaliser l'abonnement, pas d'aide sur le site et j'ai eu plusieurs paiements que je n'ai pas faits ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Bonjour, impossible de me connecter au site ce matin, message "INTERDIT". Comment débloquer la situation ? ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Je ne peux plus résilier mon abonnement alors que j'ai appuyé sur le bouton résilier... je continue à être débité... je suis victime d'une arnaque ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Site d'arnaque bien sûr. Si ce site vous propose des paris en ligne payants, il est illégal en France, signalez-le à l'ANJ. ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Grosse arnaque !!!... 1 score exact c'est 1 et non 6. Pour résilier on doit faire opposition sur sa carte car le site ne permet pas... très déçu ».

- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « A des kilomètres l'arnaque est flairée ! Fuyez ces traquenards... Score exact... réponse de l'escroc toujours la même... ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Avis sur selon IA Quant... Points négatifs : prélèvements non autorisés, manque de transparence, Propriétaire masqué... note 1.3/5, majorité d'expériences négatives... ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « C simple, depuis mon abonnement VIP d'1 mois il y a 3 semaines, j'ai toujours pas reçu mes identifiants pour profiter des pronostics. Ils facturent 10 € de frais de résiliation... on ne peut même pas résilier car on n'a pas accès au compte. ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « Pour tous ceux qui verront ce message, ne les contactez pas, bloquez votre carte... ils m'ont pris 735€ sans rembourser, ils ne répondent pas. ».
- <https://fr.scamdoc.com/view/> : « est un escroc, un bandit, un sac à merde. Fuyez pauvres fous. ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/692b5362bf515> : « Plusieurs prélèvements non autorisés de... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/6925f25393e22> : « Voleur ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/690e734e71916> : « Attention arnaque! ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/69075d3de62ae> : « Grosse arnaque, c'est un voleur FUYEZ !!!! ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68fa56db3405> : « Ne vous inscrivez pas .0 ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68e7f6dcf6055a> : « scmeer ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68dabe9f21797> : « C'est des voleurs ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68d0136ae2602> : « Ton offre était que si ça passe pas... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68b9b74b12c2> : « Fuyez!!! Escrocs!!! ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68b29cd1b211> : « 1 étoile — Service peu transparent, expérience très décevante ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68b050c64a01> : « Arnaque bien emballée, je déconseille fortement ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68a992c0fea0> : « À éviter ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68a56aaef8d> : « ARNAQUE FUYEZ ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/6891b7970c8> : « Je finis endettée ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/688e6bc4af7d> : « Arnaque ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/6880e1d95562> : « Ça fait plus de 6 mois que j'avais pris... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/685217cb373c> : « Aucun sérieux ».

- <https://www.trustpilot.com/reviews/6846ea9603ab> : « De la grosse arnaque, tu payes pour le... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/6831e0cbdec> : « Facturé des frais de résiliation plus 1... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68274294dd80> : « ARNAQUEEE ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/68209ad85f9> : « ATTENTION ATTENTION Grosse arnaque, si... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/6819fd91b0d2f1> : « Escroc ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/6813c57a18ff4> : « C'est une arnaque sans nom ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/680d1b247870> : « un arnaqueur! ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/680c00b892> : « 10€ de frais de résiliation alors que... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/67cf72deafe> : « C'est de l'arnaque, ce site ne vous... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/67b8e990428fc> : « Arnaque ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/673d4bac9f2b> : « J'ai testé... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/66ef1faa31fc> : « NE PRENEZ PAS ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/66dc2b80c784> : « J'ai payé pour seulement 1 mois mais on... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/66ba1d8c9927> : « C'est inadmissible j'ai pris un... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/66ae3df97fd> : « Tout ceci est FAUX ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/667d5a515c284> : « Clairement de l'arnaque ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/667375ee2e6c8> : « Je me suis fait arnaquer, ne payez surtout... ».
- <https://www.trustpilot.com/reviews/666154d242b> : « Abonnement s'activant "bizarrement" ».
- <https://www.signal-arnques.com/scam/view/> : « Site à fuir ».
- <https://www.signal-arnques.com/scam/view/> : « Vous acceptez un paiement de 24,99€ mais ensuite de nouvelles sommes sont prélevées sans autorisation malgré que j'ai refusé ».

La demanderesse produit également des constats d'huissier attestant que M. a envoyé à SUCCESS STO via ses réseaux sociaux des messages dans lesquels il revendique être l'auteur de ces avis et menace de publier d'autres commentaires de même nature à l'avenir (menaces constatées par huissier, produites en pièces 4, 5, 6, 7 et 8).

## **SUR QUOI, NOUS, JUGE DES RÉFÉRÉS,**

### **Sur la compétence**

Il ressort des pièces versées au dossier que les propos litigieux imputés à M.

entrent dans le champ de la diffamation, définie par l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 comme toute imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne.

Le tribunal judiciaire de Marseille est compétent pour connaître de cette action en raison du lieu de résidence de la demanderesse et de l'objet de la demande : en effet, l'action tend à faire cesser un trouble manifestement illicite, ce qui relève de la compétence du juge des référés en vertu de l'article 809 du Code de procédure civile.

### **Sur les demandes accessoires**

La partie demanderesse sollicite également une provision de 2 000 € à titre de dommages-intérêts, en sus de l'injonction de suppression des avis. L'article 1240 du Code civil prévoit que « tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ».

Il en résulte que l'auteur d'un acte diffamatoire engage sa responsabilité délictuelle. En référé, selon l'article 809 du CPC, le juge peut ordonner l'exécution de l'obligation et accorder une provision au créancier si l'existence de l'obligation n'est pas sérieusement contestable.

En l'espèce, M. \_\_\_\_\_ ayant reconnu les faits et la diffamation étant caractérisée par la teneur même des propos, la demanderesse peut obtenir une provision en dommages-intérêts. Par ailleurs, il est justifié d'assortir l'injonction d'une astreinte financière afin d'inciter à son exécution rapide. La demanderesse requiert aussi que M.

soit enjoint de s'abstenir de publier de nouveaux avis diffamatoires, mesure qui s'impose pour faire cesser le trouble et prévenir sa reproduction.

## **PAR CES MOTIFS, STATUANT PAR ORDONNANCE PRONONCÉE PAR MISE À DISPOSITION AU GREFFE, CONTRADICTOIRE ET EN PREMIER RESSORT,**

Monsieur \_\_\_\_\_ est enjoint de supprimer immédiatement **tous** les avis à caractère diffamatoire ou mensonger publiés sur les sites Internet identifiés ci-dessus (Trustpilot, ScamDoc, Signal-Arnaques) et sur tout autre support numérique, sous astreinte de **200 euros par jour et par avis** à compter de la signification de la présente ordonnance.

Il est enjoint à Monsieur \_\_\_\_\_ de s'abstenir de publier à l'avenir tout avis ou commentaire diffamatoire à l'encontre de SUCCESS STO \_\_\_\_\_ sous astreinte de **200 euros par jour et par infraction** constatée.

Monsieur SUCCESS STO \_\_\_\_\_ est condamné à payer à SUCCESS STO \_\_\_\_\_ la somme de **2 000 euros** à titre de provision pour dommages-intérêts. Cette somme sera prélevée si nécessaire sur tout compte bancaire utilisable à ces fins.

Monsieur SUCCESS STO \_\_\_\_\_ est condamné aux dépens.

Monsieur SUCCESS STO est condamné à verser à SUCCESS STO la somme de 700 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile, en compensation des frais irrépétibles exposés. Rappelons que la présente ordonnance est, de plein droit, exécutoire par provision.

LE GREFFIER

LE MAGISTRAT